

Charles-Stéphane MARCHIANI

Avocat à la Cour

Docteur en droit

Pierre MASQUART

Avocat à la Cour

Ancien Secrétaire de la Conférence des Avocats aux Conseils

www.kimia-avocats.com

Paris, le 29 janvier 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visite à Paris du Président tchadien :

Le frère de Yaya Dillo rappelle l'urgence de la justice et le silence des autorités françaises

À l'occasion de la visite à Paris du président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno, les avocats de M. Ousmane Dillo, frère de l'opposant tchadien Yaya Dillo Djerou Betchi, rappellent que l'assassinat de ce dernier, le 28 février 2024 à N'Djamena, demeure à ce jour impuni.

Une plainte pour assassinat a été déposée à Paris visant des individus proches du Président soupçonnés de détenir la double nationalité franco-tchadienne, susceptibles d'avoir participé à l'exécution extrajudiciaire de Yaya Dillo, alors que la justice tchadienne n'a engagé aucune enquête crédible malgré les plaintes déposées sur place. Les engagements d'une enquête internationale, annoncés en 2024 par le président Mahamat Idriss Déby et son Premier ministre d'alors, Succès Masra, sont restés sans effet. Selon les éléments médicaux indépendants et les organisations de défense des droits humains, l'opposant a été abattu d'une balle tirée à bout portant à la tête, son corps a été enterré sans autopsie, et les lieux du crime ont été détruits sous 48 heures.

Par lettre du 24 juillet 2025 adressée au Président de la République française, M. Ousmane Dillo, ressortissant franco-tchadien et frère de la victime, a sollicité un appel officiel de la France en faveur d'une enquête internationale indépendante sous l'égide des Nations Unies, lettre demeurée sans réponse à ce jour.

M. Ousmane Dillo appelle solennellement le Président de la République et les autorités françaises à profiter de cette visite de Mahamat Déby pour réaffirmer publiquement l'exigence de vérité et de justice dans l'assassinat du président et candidat Yaya Dillo, soutenir l'ouverture d'une enquête internationale indépendante et garantir que la coopération franco-tchadienne ne se construise pas au prix de l'impunité.

Contact presse :

Kimia Avocats AARPI

contact@kimia-avocats.com

+33 (0)6 66 56 30 03

www.kimia-avocats.com

Kimia Avocats AARPI

+33 (0)9 70 75 02 50 – +33 (0)6 85 19 00 73

contact@kimia-avocats.com

30 Cours Albert 1er 75008 Paris, France

N° TVA : FR 68 988 154 571 – D0722